

Habilitation au contrôle des appareils et accessoires de levage

Contexte

Le contexte réglementaire de l'entretien des engins de levage demande d'être capable de décrire et analyser les divers éléments des appareils, afin d'être en conformité.

Objectif :

Réaliser les vérifications périodiques en appliquant la réglementation en vigueur.
Appliquer la législation concernant les vérifications et contrôles.
Renseigner les feuilles de visite et procès-verbaux.

Durée : 7h

Public

Exploitants et responsable salariés agricoles de la Haute-Loire

Prérequis :

Mécaniciens d'atelier amenés à réaliser les contrôles et vérifications des engins de levage, ayant une expérience significative de l'entretien sur ce matériel - des connaissances de base en électricité hydraulique sont souhaitées.

Contenu et méthodes pédagogiques

Dans une exploitation agricole à proximité du GRCETA-SFA, disposant d'une salle adéquate pour la partie théorique et administrative et du matériel nécessaire pour la partie pratique.

Accueil par l'animateur présentation de l'organisation du stage et de son déroulé organisationnel (horaires, déjeuners). Explication de la partie administrative, et présentation du formateur.

Tour de table et présentation des stagiaires, recueil des attentes de chacun et recentrage de l'objet du stage

Module 1 - 3h30

Respecter la réglementation : connaissance des textes et obligations légales :

- Aspects réglementaires (signalétique et sécurité du conducteur)
- Directive "machine 98/37/CE et son annexe 1
- Arrêtés des 1ers et 2 mars 2004
- Savoir établir et tenir un registre de sécurité et un carnet de maintenance.

Module 2 - 3h30

Mettre en application sur le terrain la vérification des appareils et accessoires de levage.

Connaissance d'une méthode de réalisation de contrôle et réalisation de l'entretien.

Lister et identifier les points de contrôles :

- Commandes,
- Arrêt d'urgence,
- Structure jeux des pièces en mouvement,
- Test statiques et dynamiques.

Méthodes pédagogiques :

Sur document support (Directive « machines et annexes », Arrêtés). Echanges d'expériences. Mise en situation sur les engins de levage.

Animation : GRCETA-SFA Hélène BOULIERE responsable formation

Formateur référent : Paul DUCOS professeur au CFPPA de BAZAS spécialisé en maintenance des engins de chantiers.

Evaluation des acquis : Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

Evaluation du stage par les stagiaires : Fiche individuelle à remplir par chaque stagiaire.

Nous contacter pour la prise en compte des situations de handicap temporaire ou permanent.

